

DÉBAT RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011

RÉUNION DE PROXIMITÉ
NANTERRE

Mardi 26 octobre 2010



Le débat public

- **Une éthique de démocratie participative, fondée sur la Loi:** Convention Internationale d'AARHUS , lois de 1995, 2002, et 3 juin 2010 dite « loi du Grand paris » **qui demande à la CNDP (Commission nationale du débat public) d'organiser un débat public sur ce projet.**

- **Un débat organisé et conduit par une autorité neutre et indépendante, notamment du maître d'ouvrage :**

La CNDP nomme pour un projet une Commission particulière. Cette Commission Particulière est la « CPDP réseau de Transport Public du Grand paris »

- **5 principes : neutralité, indépendance, équivalence, transparence, argumentation**

2



Un débat de 4 mois pour...

-**S'informer** : dossier complet du maître d'ouvrage, questions réponses sur le site, contributions des acteurs

-**Mais aussi formuler avis et propositions lors de débats comme aujourd'hui** : plus de 50 réunions publiques de 3 h, avis sur le site internet

-**A l'issue de ces débats**, la commission fera **une synthèse**,
à remettre au maître d'Ouvrage 2 mois après la fin du débat (avant le 31 mars)

- Le maître d'ouvrage dispose alors de **2 mois** pour indiquer les conséquences qu'il tire de ce débat (acte motivé et publié)

4



Les questions en débat

- **Débat de principe** : faut-il construire ce réseau et pourquoi ? (arguments économiques, sociaux, culturels, environnementaux, techniques)
- **Débat de modalités** : quels trajets ,quels arrêts (emplacements des gares....)
quelles caractéristiques (vitesse , tracé aérien ou souterrain, pneu ou rail,
interconnexion, tarification) ?
- **Bilan socio-économique et modalités de financement** : quels sont les enjeux d'un tel projet ? (risques, potentialités , impacts sur l'environnement, l'urbanisme, la compétitivité, les pôles de développement)



Les règles du jeu

- **D'abord, le projet est présenté par le maître d'ouvrage**
- **Puis parole est donnée à la salle**
 - Pour recueillir le maximum d'interventions, le temps de parole est limité pour tous : **3 minutes avec chronomètre sur la vidéo**
 - **Micros baladeurs , questions écrites :**
merci de vous présenter très distinctement (la qualité du verbatim en dépend!)



Les chiffres du débat public (au 26 octobre)

49 919 visites sur le site Internet depuis sous ouverture le 1er septembre

253 questions reçues et publiées sur le site Internet

127 avis émis par le public et 9 contributions publiés sur le site Internet

21 cahiers d'acteurs publiés sur le site (dont 7 communs avec le débat public sur le projet Arc Express)



Les prochaines réunions prévues dans les Hauts-de-Seine

- Mardi 2 Novembre :** *Asnières-sur-Seine*
- Lundi 8 Novembre :** *Bagneux*
- Jeudi 18 Novembre :** *La Défense*
- Jeudi 2 Décembre :** *Rueil-Malmaison*
- Mardi 14 Décembre :** *Issy-Les-Moulineaux*
- Lundi 11 Janvier :** *Saint-Cloud*
- Lundi 24 janvier :** *Châtillon*
- Mercredi 26 janvier :** *Boulogne-Billancourt*

**DÉBAT
PUBLIC**

**RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS**

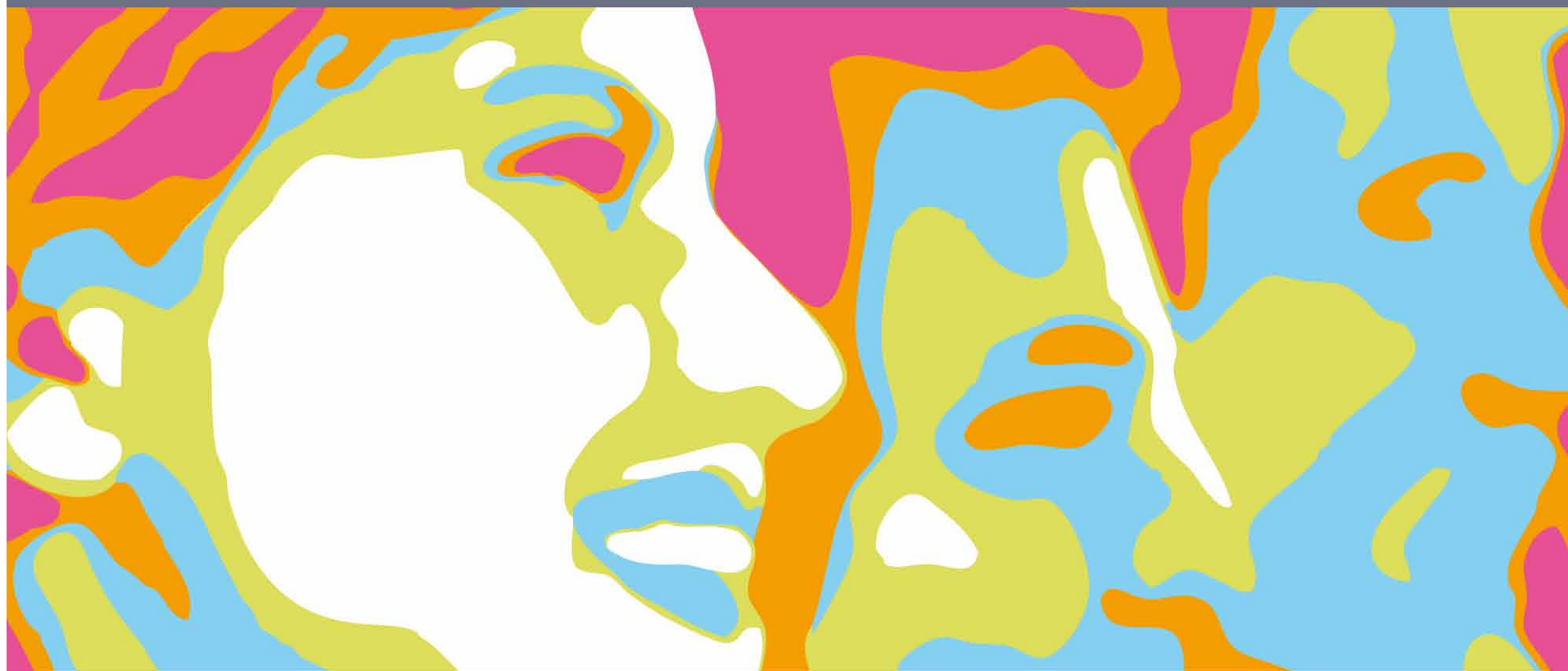


MERCI DE VOTRE ATTENTION

DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011



cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

DÉBAT RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011

RÉUNION DE PROXIMITÉ
NANTERRE

Mardi 26 octobre 2010



CONTACTS

La CPDP « Réseau de transport

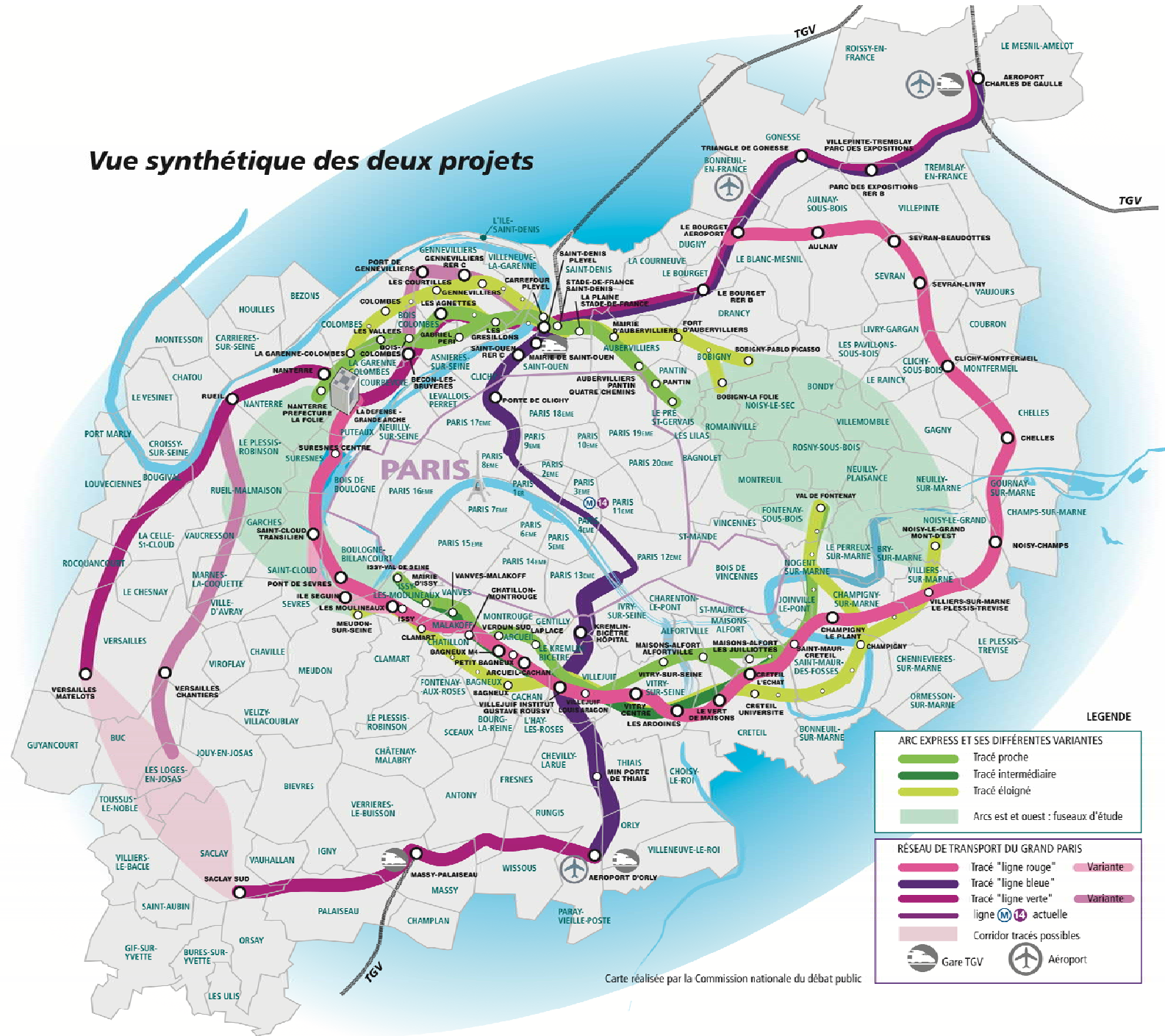
Public du Grand Paris»

100, avenue de Suffren – 75 015 Paris

Fax : 01 44 49 93 95

contact@debatpublic-reseau-grandparis.org

Vue synthétique des deux projets



ARC EXPRESS ET SES DIFFÉRENTES VARIANTES

- Tracé proche
- Tracé intermédiaire
- Tracé éloigné
- Arcs est et ouest : fuseaux d'étude

RÉSEAU DE TRANSPORT DU GRAND PARIS

- Tracé "ligne rouge" Variante
- Tracé "ligne bleue" Variante
- Tracé "ligne verte" Variante
- ligne (M) 14 actuelle
- Corridor tracés possibles

Gare TGV
 Aéroport

Carte réalisée par la Commission nationale du débat public



Didier SERRAT

Président de séance
Membre de la CPDP

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Christine URIBARRI

Membre de la CPDP

cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Laurence HENRIOT

Membre de la CPDP

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Marc VERON

Président du directoire de la
Société du Grand Paris

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Thierry BOSQUET

Membre de la
Société du Grand Paris



Didier BENSE

Membre du directoire de la
Société du Grand Paris

DÉBAT RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011

RÉUNION DE PROXIMITÉ
NANTERRE

Mardi 26 octobre 2010